Inscription au Restaurant Scolaire - Hébergement exceptionnel



(document à déposer directement en Mairie ou par

courriel à affaires-scolaires.guerigny@orange.fr au plus tard le 23 septembre 2022)



ECOLES ELEMENTAIRES "LA CLE VERTE" "ou" ECOLE MATERNELLE "LES ALLEES" (*

(*) **SVP** entourer le groupe scolaire concerné

Période du 3 octobre 2022 au 21 octobre 2022

	Nom et Prénom de l'élève :			
	Classe de : Primaire Grande Rue - Rue Masson (1) (1) rayer la mention inutile			
	Nom et Prénom des parents :			
	Adresse:			
~	personnel//			
~	profess///			
L'enfant déjeune régulièrement certains jours de la semaine (maxi 3 j. / sem.)				
(cocher les jours dans le tableau ci-contre).				
	Si toutefois, pour une raison impérative et très exceptionnelle, vous étiez amené à modifier			
	ces prévisions, faites le savoir maximum 3 jours avant la semaine concernée, en Mairie (03.86.90.78.56)			
\Rightarrow	L'enfant déjeune de façon exceptionnelle et imprévue :			
Voι	us devez impérativement vous inscrire l'avant veille avant 10 heures, en Mairie (03.86.90.78.56)			

Octobre 2022			
Lundi	3		
Mardi	4		
Jeudi	6		
Vendredi	7		
Lundi	10		
Mardi	11		
Jeudi	13		
Vendredi	14		
Lundi	17		
Mardi	18		
Jeudi	20		
Vendredi	21		



Aucune inscription au restaurant scolaire <u>ne peut-être effectuée le jour même</u>.